



Contrat de Performance 2016-2019

Commission professionnelle « approvisionnement » 8 juillet 2015



Contrat de Performance 2016-2019

Plan type des ministères de tutelles

- I) Résumé
- II) La situation du secteur et de l'organisme
- III) Le Centre au cœur des enjeux de la filière
- IV) Les objectifs stratégiques déclinant cette vision pour les quatre prochaines années :
 1. Priorités en matière de recherche & développement et d'innovation
 2. Politique de transfert technologique, de diffusion, de formation, de veille technologique
 3. Développement de la normalisation et participation à l'élaboration de la réglementation
 4. Promouvoir la qualité des prestations et produits de la filière ou du secteur d'activité -> certification
 5. Contribuer aux politiques publiques conduites par les tutelles
- V) Actions principales constituant la feuille de route pour chacun de ces objectifs
- VI) Le modèle économique et la gouvernance
- VII) Tableaux de suivi annuel pour l'évaluation des actions





Contrat de Performance 2016-2019

Les priorités de R&D

- **P 1 : Améliorer la productivité de la forêt et augmenter la récolte de bois dans le cadre d'une gestion durable**
- P 2 : Valoriser la biomasse lignocellulosique par la compétitivité des entreprises et l'innovation dans les produits
- P 3 : Promouvoir les conditions d'un habitat durable
- **P 4 : Faire entrer la filière forêt - bois - ameublement dans l'ère du numérique**
- P 5 : Répondre aux attentes des consommateurs en termes d'environnement, de santé et de confort sur les produits bois et les meubles



Contrat de Performance 2016-2019

Les priorités et actions de R&D

Axe 1 : Améliorer la productivité de la forêt et augmenter la récolte de bois dans le cadre d'une gestion durable

- 1.1. Créer de nouvelles variétés forestières
- 1.2. Adapter la qualité des bois sur une échelle de temps d'investissements industriels
- 1.3. Proposer des itinéraires qui préservent le capital financier et naturel en intégrant les coûts et bénéfices de la multifonctionnalité
- 1.4. Mieux connaître les disponibilités de la ressource boisée sur pied

1.5. Augmenter la récolte de bois en mobilisant les acteurs au niveau territorial

- *Priorité aux zones peu exploitées (montagne)*
- *Actions territoriales en collaboration avec les différents acteurs locaux dans la continuité des projets déjà réalisés*
- *Innovations dans les matériels d'exploitation et de débardage, notamment dans les feuillus (développement de la mécanisation)*
- *Chantiers pilotes pour optimiser les coûts de l'exploitation*





Contrat de Performance 2016-2019

Les priorités et actions de R&D

Axe 4 : Faire entrer la filière forêt - bois - ameublement dans l'ère du numérique

4.1. Améliorer la compétitivité des entreprises grâce au numérique

- *Poursuite de la mise en place de la plateforme d'échanges e-MOBOIS*
- *Traçabilité de l'information d'un produit du fournisseur au consommateur*

4.2. Intégrer les produits bois et ameublement dans le numérique (BIM, meubles connectés..)

4.3. Utiliser le numérique et le 3D dans la conception/réalisation des produits bois pour mieux satisfaire les usagers



Contrat de Performance 2016-2019

Etapes suivantes:

- Séminaire managers FCBA (23 juillet 2015)
- Phase de concertation: CODIFAB, FBF, FBIE, ministères de tutelle

Validation:

- CA d'octobre et décembre 2015

Approbation:

- Signature après validation
- Objectif fin 2015 / début 2016

